

*Initiatives ministérielles*

plus tard, par le Comité permanent des communications et de la culture. Dans les deux cas, les auteurs des rapports craignaient que ce mandat de promotion de l'unité nationale ne nuise à la capacité de la Société Radio-Canada de diffuser des émissions qui reflètent et traduisent aussi complètement, équitablement et fidèlement que possible la réalité et la diversité du Canada sur les plans culturel, social, politique, économique, linguistique et régional.

À mon avis, monsieur le Président, ce n'est que de la foutaise. Cela n'a ni queue ni tête. C'est une renonciation, et presque une trahison, lorsqu'on songe à l'objet et au mandat de la Société Radio-Canada à l'origine, en 1968, alors que son rôle sur le plan linguistique, culturel et social avait fait l'objet d'une interprétation moderne et très nécessaire.

Lorsqu'il a comparu devant le Comité permanent des communications, M. Pierre Juneau, ancien président de Radio-Canada, a déclaré que l'expression «unité nationale» n'avait pas posé de problème durant les années où il avait été président de la Société. Il convient aussi de noter que les représentants du CRTC ont déclaré que l'interprétation donnée à cette expression par le Conseil n'avait jamais, je dis bien jamais, empêché la libre discussion de tous les points de vue.

Dans ce contexte, nous sommes très désolés de voir que le ministre des Communications à la Chambre s'est aussi inspiré du rapport Caplan-Sauvageau et a souscrit à son contenu. Je suis très déçu parce que j'ai toujours pensé que le ministre était, sur les plans philosophique et politique, très en faveur du développement et du maintien de liens solides entre tous les Canadiens.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre ne sont pas contrariés uniquement parce que les crédits accordés à la SRC ont été réduits de 240 millions de dollars au cours des six dernières années par le gouvernement. Comme l'indiquent les motions présentées, cette insatisfaction découle aussi du fait que l'on a laissé tombé le mandat national conféré à Radio-Canada. Aucune démonstration de colère ne peut refléter toute l'aversion que nous ressentons face à cette mesure renfermée dans le projet de loi du gouvernement conservateur. Cela dit, ce n'est pas surprenant, compte tenu de la composition du caucus et des récentes défections des députés conservateurs qui sont devenus indépendants.

Il est évident que leur interprétation de l'unité nationale est très fragile. De toute façon, il s'agit d'une alliance politique très peu solide qui a d'ailleurs récemment donné des signes d'éclatement.

Nous pensons, comme le quotidien *The Ottawa Citizen* l'a fort bien décrit au mois de mai dernier, que la Société Radio-Canada est un agent de promotion de l'unité nationale, qu'elle doit le demeurer, et qu'elle est aussi un rempart contre les diverses forces décentralisatrices. En septembre dernier, Steven Godfrey, du *Globe and Mail*, a rédigé un bon article sur Radio-Canada dans lequel il déclarait que le Parlement devait rejeter ce projet de loi cynique, faisant expressément allusion à la suppression de la disposition relative à l'unité nationale. On dirait que le gouvernement a abandonné les principes fondamentaux qui donnaient son orientation à cette très importante institution.

Je veux lire à la Chambre certains des principes énoncés encore une fois, récemment, par le groupe *Friends of the CBC*, une coalition d'artistes, d'écrivains et d'autres personnes de ce milieu qui ont exprimé leur engagement envers Radio-Canada. D'abord, ils voient le Canada comme un endroit de prédilection pour une industrie de la radiodiffusion vigoureuse dans laquelle il y a un équilibre sain entre les stations publiques et privées. Ils croient que Radio-Canada, tant du côté de la radio que du côté de la télévision, est l'élément le plus important du système canadien de radiodiffusion, et nous partageons cet avis. Ils estiment que Radio-Canada doit continuer d'être un radiodiffuseur public, offrant ainsi une autre possibilité dynamique face aux stations et aux réseaux commerciaux. Ils s'opposent à l'introduction de la publicité à la radio de Radio-Canada, y compris au service stéréophonique, et à l'accroissement récent de la publicité et de la commercialisation à la télévision de Radio-Canada.

En outre, ils croient que Radio-Canada doit offrir une programmation équilibrée qui informe, qui éclaire, qui distrait et qui répond aux besoins particuliers de divers groupes d'auditeurs. Selon eux, la programmation de Radio-Canada devrait refléter et servir toutes les régions du pays. Ils appuient un niveau de financement qui permette à Radio-Canada de remplir son mandat. C'est ici évidemment que nous en venons à la question des réductions et, par conséquent, à la nécessité d'une hausse du financement. C'est avec regret que nous constatons que notre réseau tire de l'arrière par rapport à d'autres réseaux nationaux, particulièrement ceux des pays européens, où il y a une première chaîne, une deuxième et une troisième qui essaient de répondre aux besoins de divers groupes d'auditeurs.